

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2025

Date convocation : 17/03/2025

Excusés - Absents : CAVALIE Fabienne, SOULIE Jérôme, LUKASIEWICZ Dominique, MERCADIER Damien, DELPOUX Gilbert *ayant donné procuration à RAVAILHE Benoît.*

Secrétaire de séance : EGEA Marie-Hélène.

1-Compte financier unique 2024 : voté à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote et présentant les résultats suivants :

Section de fonctionnement budget général

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	106 344,69	Atténuation de charges	9 925,53
Charges de personnel	140 050,97	Produits des services	6 593,74
Autres charges	122 727,72	Impôts et taxes	44 163,39
Charges financières	7 474,54	Impôts locaux	151 577,00
Charges exceptionnelles		Participations	171 821,09
Amortissements et provisions	1 763,07	Autres produits	55 635,07
Total	378 360,99	Produits financiers	5,12
		Excédent reporté	132 949,68
		Total	572 670,62
		Excédent	194 309,63

Section d'investissement budget général (opération réelles)

Programme	Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Solde d'exécution
Report N-1		92 000,50	92 000,50
Capital Emprunts	73 876,57		-73 876,57
Fctva		14 939,21	14 939,21
Taxe aménagement		4 667,52	4 667,52
Amortissements		1 763,07	1 763,07
Cautions s/loyers	1 190,00	1 315,00	125,00
PVR		926,00	926,00
Vente armoire frigorifique		1 500,00	1 500,00
Opérations financières	75 066,57	117 111,30	42 044,73
Travaux voirie FAVIL 2023 solde	751,62	180,92	-570,70
Travaux voirie FAVIL 2024	42 000,00		-42 000,00
Matériel atelier municipal	780,00		-780,00
Travaux Halle		730,74	730,74
Elaboration PLU	19 528,91		-19 528,91
Renov energ salle communale	2 541,60	5 692,09	3 150,49
Aménagement Place du Ségala	20 340,00		-20 340,00
Terrain Multisports		4 891,50	4 891,50
Aménagement Terrasse Yunnan	2 520,00	2 520,00	0,00
Vitrine expo église Fournials	1 044,00		-1 044,00
Terrain extension cimetière Tanus			0,00
Opérations d'équipement	89 506,13	14 015,25	-75 490,88
Total	164 572,70	131 126,55	-33 446,15

Restes à réaliser investissement budget général :

	Dépenses	Recettes	Solde
Travaux voirie FAVIL 2024	21 048	12 000	-21 048
Matériel atelier municipal	365		-365
Elaboration PLU	7 340		-7 340
Aménagement Place du Ségala	6 844		-6 844
Aménagement Terrasse Yunnan	10 180		-10 180
Terrai extension cimetièrre Tanus	1 500		-1 500
Opérations d'équipement	47 277	12 000,00	-35 277

Résultat cumulé : F et I 2024 : 194 309.63 -33 446.16 -35 277.00 = 125 586.48 €

Budget CCAS :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement			
	Total		Total
613 Location immobilières	16 932,00 €	002 Excédent reporté	4 774,84 €
614 Charges locatives	1 973,72 €	7031 Pdt Concessions	- €
6562 Aides		752 revenus immeubles	18 532,00 €
		758 produits divers	320,00 €
		70878 remb autres redev	
TOTAL	18 905,72 €	TOTAL	23 626,84 €
		Excédent fonct. 2024	4 721,12 €
Investissement			
		001 Excédent reporté	1 321,00 €
164 Cautionnements		164 Cautionnements	- €
TOTAL	- €	TOTAL	1 321,00 €
		Excédent d'inv.2024	1 321,00 €

2- Affectation du résultat 2024 : Accord à l'unanimité des suffrages exprimés pour affecter le résultat 2024 comme suit :

1068. Excédent de fonctionnement capitalisé : **68 723.15 €**
002. Excédent de fonctionnement reporté : **125 586.48 €**

3-Taux des taxes communales 2025 : Monsieur le Maire présente l'état de simulation des taxes et du produit attendu. Il expose que les bases ont été revalorisées de 1.7 %. Il propose que les taux 2025 soient revalorisés afin d'augmenter le produit attendu nécessaire au budget de 0.50 % pour l'année 2025.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, pour l'application des taux suivants pour l'année 2025, soit :

- Taxe Foncier bâti 43.75 %
 - Taxe Foncier non bâti 62.97 %
 - Taxe habitation 7.47 %

4-Budget primitif 2025 : voté à l'unanimité des suffrages exprimés et résumé comme suit

Section de fonctionnement budget général :

Dépenses 2025		Recettes 2025	
Charges à caractère général	212 579	Atténuation de charges	8 000
Charges de personnel	147 700	Produits des services	8 300
Autres charges	129 240	Impôts et taxes	40 500
Charges financières	6 100	Fiscalité locale	155 000
Dotation aux amortissements	1 770	Dotations participations	162 120
Autofinancement des investissements	53 817	Autres produits	51 700
Total	551 206	Excédent reporté	125 586
		Total	551 206

Section d'investissement :

Dépenses		Recettes		Solde
Libellé		Libellé		
Solde d'exécution N-1	33 446			-33 446
Affectation résultat N-1			68 723	68 723
Remboursement d'emprunts	20 720			-20 720
FCTVA			34 240	34 240
Autofinancement prévisionnel			53 817	53 817
Cautions	2 500		2 500	0
Taxe aménagement			2 500	2 500
Vente portion CR Barraque de Cuq			1 250	1 250
Reprise subvention (opération d'ordre)			1 770	1 770
Opérations financières	56 666	Op financières	164 800	108 134
123- Travaux Voirie FAVIL	72 050	sub Départ	24 000	-48 050
147-Materiel atelier	5 000			-5 000
153-Travaux Halle	3 400			-3 400
157-Elaboration PLU	7 340			-7 340
163-Aménagement Place du Ségala	6 844			-6 844
165- Aménagement terrasse du Yunnan	180 000	Etat DETR	22 000	-25 500
		Etat Fonds Vert	8 000	
		Ag Eau AG	24 500	
		Département	20 000	
		Don association	40 000	
		Emprunt	40 000	
169- Terrain extension cimetière Tanus	3 000			-3 000
170-Jeu Aire de jeux	5 600			-5 600
171- Ecran Projection	3 400			-3 400
Opérations d'équipement	286 634	Op d'équipement	178 500	-108 134
Total	343 300	Total	343 300	0

Budget CCAS :

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement			
	Total		Total
623 Fêtes et cérémonies	600 €	002 Excédent reporté 2024	4 721 €
613 Locations	17 000 €	752 Loyers log.AFPA	18 900 €
614 Charges locatives	2 100 €		
65133 Secours d'urgence	2 000 €		
65138 Autres secours	1 651 €		
65748 Sub autres organismes	270 €		
TOTAL	23 621 €	TOTAL	23 621 €
Investissement			
165 Cautionnement	1 321 €	001 Excédent reporté 2024	1 321 €
		165 cautionnement reçu	
TOTAL	1 321 €	TOTAL	1 321 €

5- Convention mandat travaux FAVIL 2025 : accord à l'unanimité pour signer avec le SIVOM de Pampelonne la convention de mandat pour la réalisation des travaux FAVIL 2025, dont le montant estimé de l'opération s'élève à 53 000 € TTC.

Les travaux prévus se situent : sur la Rue des Ramaudes (suite aux travaux d'alimentation en eau et assainissement des nouvelles constructions), de la RD 53 (face à la route de la Catayrié) à Fournials, à la Crouzié (de la maison Epilibre jusqu'à la porcherie et de la maison Epilibre à la maison de M et Mme Macron) qui font suite aux travaux de 2024

6-Convention Mairie de Mirandol : Benoît RAVAILHE donne la parole à Françoise EMERIAUD, 1^o adjointe, qui rappelle que certains enfants du primaire fréquentent le Centre de Loisirs Périscolaire de Mirandol, géré par l'association Loisirs Jeunesse du Viaur, laquelle a signé une convention avec la mairie de Mirandol ayant pour objet l'accueil périscolaire des enfants de 3 à 13 ans de Mirandol et des communes en convention avec la ville de Mirandol.

La convention à signer avec la commune de Mirandol définit les modalités financières entre les communes signataires et la commune de Mirandol, qui intervient financièrement en qualité de commune pilote dans le cadre de l'accueil des mercredis périscolaires.

Pour l'année 2024, 5 enfants ont fréquenté le centre de loisirs périscolaire. La participation de la commune de Tanus est évaluée à 1 594 €. La participation est calculée en fonction du temps passé par enfants, soit en journée (42 € /J) soit en ½ journée (26€ /1/2J)

Accord à l'unanimité pour signer cette convention avec la mairie de Mirandol.

7-Questions diverses

* **Délégués SRIP Ségaviaur :** lecture par Marie-Hélène EGEA, déléguée du SRIP, de la réponse de la Préfecture à la demande de modification des représentants au sein du SRIP effectuée par la commune de Pampelonne. Compte tenu du vote des communes respectives du SRIP, le nombre de délégué ne sera pas modifié.

***Recensement population 2025 :** Benoît RAVAILHE rend compte du déroulement du recensement de la population et expose les chiffres provisoires, non encore validés par l'INSEE, soit 573 habitants.

***Travaux fauchage 2025** : l'entreprise CAPELAGRI cessant son activité, l'entreprise de travaux agricoles TARRAYRE de Rignac reprend ses clients, au même prix. C'est donc cette entreprise qui effectuera les travaux de fauchage de printemps et d'automne sur la commune.

***Panneau entrée Tanus** : Benoît RAVAILHE demande aux conseillers municipaux leurs réflexions quant à la mise en place d'un panneau à l'entrée du village,
Plusieurs propositions sont exposées et résumées comme suit :
Utilisation du triptyque existant à proximité de la mairie qui a grand besoin d'être restauré
Informations à intégrer : **tourisme, association, commerçants**
Emplacement : Place de l'Eglise, **aire de covoiturage** (autorisation Département)
Accord à la majorité pour mettre en oeuvre ce projet.

La séance est levée à 23 h 30

Monsieur le Maire de Tanus,
Benoît RAVAILHE.

